

OFFICE FÉDÉRAL DES AFFAIRES  
ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES

2310.1

ric/gal

Berne, le 11 novembre 1991

Note au Conseiller Fédéral Monsieur Jean-Pascal Delamuraz

Copie à : Ambassade de Suisse, Tel-Aviv; Délégation suisse, Genève; Mission suisse, Bruxelles  
blf, jek, ari, gir, imb, kel, bal, zos, jag; str, ric

Mission économique suisse en Israël

Une **délégation suisse d'hommes d'affaires**, conduite par l'Ambassadeur Silvio Arioli, a séjourné en Israël du 4 au 8 novembre 1991. Cette mission mise sur pied en collaboration avec le Vorort et la Chambre de Commerce Suisse-Israël comprenait des représentants de la plupart des secteurs de notre économie. Elle s'est déroulée à un **moment tout particulièrement propice** vu le processus de paix au Moyen-Orient qui venait de débiter à Madrid. Néanmoins, on a pu se rendre compte que les **susceptibilités politiques** restent bien présentes à l'intérieur du pays. Ainsi des sujets sensibles telles que ceux touchant aux territoires occupés et au boycottage arabe donnent lieu chez certains partenaires à une émotivité qui rend toute discussion rationnelle difficile. On doit donc être conscient que des contacts bilatéraux comportent le risque d'être utilisés à des fins politiques que nous ne saurions cautionner. Une note de prudence s'impose !

Au terme de cette visite, les membres de la délégation suisse ont pu se convaincre du **dynamisme dont fait preuve l'économie israélienne** ainsi que **des profonds espoirs qui suscitent parmi la population les pourparlers de paix en cours**. A un tournant de son histoire qui pourrait s'avérer capital pour son avenir, Israël entreprend un effort considérable dans plusieurs domaines tels que celui de la **technologie de pointe**. Ce pays accorde une importance toute particulière à la mise en place d'une infrastructure correspondant aux **besoins d'un Etat moderne**. Israël fait même oeuvre de pionnier dans certains secteurs (p. ex. celui de l'énergie). A l'évidence, l'objectif des autorités israéliennes est d'activer un processus qui lui permette de devenir un **partenaire privilégié de l'Espace économique européen** en formation et, plus généralement, de **prendre place parmi les nations commerçantes industrialisées**.

Israël doit compter sur un certain nombre **de facteurs qui ne sont pas sans influence sur la marche de sa politique** : l'arrivée de quelque **290'000 immigrants** cette année pose des problèmes importants en matière d'absorption; le **chomâge** touche plus de 11 % de la population active; l'**inflation** s'élève à quelque 20 % alors que le **déficit commercial** est de l'ordre de 4 milliards de dollars pour les 9 premiers mois de 1991. Néanmoins, la **balance des paiements** sera excédentaire en 1991 et cela grâce au soutien de la diaspora et à l'aide du

gouvernement américain. En fin de compte, Israël devrait enregistrer cette année un **taux de croissance économique** élevé, de l'ordre de 8 %.

La **délégation officielle suisse** a eu de nombreux contacts avec des représentants des milieux gouvernementaux israéliens. Des pourparlers bilatéraux se sont tenus avec des hauts fonctionnaires du **Ministère du commerce et de l'industrie, du Ministère des finances ainsi que de celui de l'énergie**. En plus, le Chef de la délégation suisse a eu l'occasion de s'exprimer devant quelque 200 personnes lors d'une manifestation organisée par la **Chambre de commerce Israël-Suisse à Tel-Aviv**.

Au cours des contacts gouvernementaux, les représentants israéliens ont rappelé leur intérêt pour une **intensification de la coopération en matière d'environnement, de recherche et de développement** aussi bien sur un plan bilatéral que sur un plan européen (référence a été faite à l'espoir d'une participation israélienne aux projets "Eureka"). Ils ont également souhaité une meilleure **coopération industrielle** avec nos entreprises et un **développement des investissements réciproques** dans chacun des deux pays. Dans ce contexte, un échange de vues a eu lieu sur l'opportunité **d'accords bilatéraux sur les investissements ainsi que de double-imposition**. Aucune conclusion définitive n'a résulté des discussions sur ce sujet.

La négociation actuellement en cours sur un **accord de libre-échange entre les pays de l'AELE et Israël** a fait l'objet d'un intérêt particulier tout au long de la visite. Les représentants des deux parties à la fois du secteur privé et du secteur public se sont plus à relever l'importance de cette initiative. Ils ont appelé de leurs vœux une conclusion aussi rapide que possible des négociations. Cet accord doit déboucher sur une intensification des échanges bilatéraux du fait de **l'élimination des désavantages dont souffrent les pays de l'AELE** au regard de leurs principaux concurrents (CE et E-U), au bénéfice d'accords de libre-échange avec Israël. La délégation suisse en a profité pour rappeler ses objectifs dans cette négociation.

Les autorités israéliennes souhaitent que l'**arrangement bilatéral avec la Suisse sur le secteur agricole** - lequel doit être conclu parallèlement à l'accord de libre-échange - ait un **contenu substantiel**.

Questionné avec un ton de reproches sur l'attitude de la Suisse face au **boycottage arabe contre Israël**, l'Ambassadeur Arioli a fait valoir qu'une action de la part de ses autorités devant conduire à l'application d'une législation anti-boycottage serait certainement inopportune à la lumière du processus de paix actuellement en cours entre les parties concernées. En effet, un des éléments de la négociation qui vient de débiter à Madrid est une suspension de cette pratique en tant que "confidence building measure", en tout cas selon les vues des autorités israéliennes.

En conclusion, cette mission économique peut être **qualifiée de succès**. Tel a été l'avis unanime des représentants de l'économie. A la lumière de cette expérience, on peut se demander si cette approche "promotionnelle" ne devrait pas être développée, au moins avec certains partenaires commerciaux.

R. Jehu  
F. Blankart

Vu

dz